

L an mil sept cent vingt-six le vingt et un
de May après avoir publié cy devant trois bans
au prone de la messe paroissiale a savoir le premier
le dimanche cinquieme May le second le dimanche
douzieme jour et le troisieme le dimanche dixneufvieme
dudit mois entre Nicolas La Caille fils de francois
La Caille et de defunte Elisabeth francois ses pere
et mere de la paroisse de Favieres d'une part et
Anne Morlon fille de Claude Morlon et
Francoise Maton ses pere et mere de cette
paroisse d autre part et semblable publication ayant
estée faicte dans ladite paroisse de Favieres par M^r
Jean Grosmaire prêtre curé dudit lieu sans qu il y ait
eu aucun opposition ny empechemant Je sousigné
M. Nicolas Didelot prêtre curé de Saulxérotte ay reçu
leur mutuel consentement de mariage et leur ay donné la
benediction nuptiale avec les ceremonies prescrites par
la Ste Eglise - en presence de Francois La Caille, Claude
Morlon, Francois Morlon, Nicolas Vuillard,
Claude Hanry, parant et tesmoins
[suivent les signatures]

SUSANNE CALAISÉ